

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 533 décision n° 533 du 11 mai 1960

n° 533

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 mai 1960

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1960

Date du numéro

31 mai 1960

### TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée, pour compter du 1er juin 1960, la démission de son emploi offerte par Mme Greuter (Monique), secrétaire-dactylographe auxiliaire en service au Ministère des Affaires Intérieures (Service d'Administration Générale). Mme Greuter (Monique), qui réunira 1 an 7 mois 25 jours de services effectifs aura droit : — à une indemnité compensatrice de congé payé non pris égale à 20 jours de salaire ; — et à l'indemnité prévue par l'article 27 de l'arrêté n° 1033 du 23 juillet 1955.